



DEMANDE DE IPP ou DE AIPP

Par **Daniel Jegou**, le 14/11/2017 à 00:04

Bonjour,

En 2010, Je me suis levé un matin et ce fut le Choc de constaté que mon Œil droit avait presque totalement perdu sa capacité de voir. Cela s'avéra être un dû à la Thrombose de l'artère centrale de la rétine (inguérissable).

Etant professionnel dans l'art graphique, vous imaginez le drame.

Il est possible que cela est arrivé à cause du fait que j'ai employé un éclairage U.V. = lumière noire dans le cadre de ma profession mais, je ne vois pas comment le prouver. J'ai arrêté ma profession par obligation suite à cela.

Ne touchant qu'une misérable Retraite générale de 637 € / mois

Mis à part l'aspa qui ne m'apporterait qu'une aumône et qui est une arnaque puisque reprise sur héritage,

Je me bat depuis des années en ayant demandé de l'aide à la DMPH, à la Caisse de Retraite, etc... sans résultat.

La Question est :

Ai - je droit à des aides pour compléter ma misérable Retraite (pas l'aspa) ?

Ai - je droit à IPP ou AIPP ... ?

Je suis d'autant plus perdu que la perte de ma vue agit sur mon équilibre physique et psychique.

Pouvez - vous m'aider SVP ?

Respectueusement